

Image not found or type unknown



Avenant pret immobilier et frais

Par **csarah**, le **16/02/2011** à **18:01**

Bonjour,

Nous avons recement signé un avenant de renegociation de notre pret immobilier.
Ne figure sur le contrat aucun montant de frais et la banque nous a prelevé 1000 euros au titre de frais de dossier .
Que pouvons nous faire?

Merci pour vos reponse